

## **Relevé de Décisions-conclusions du COPIL du 11 JUIN 2024**

**Présent.e.s** : Olivier Duron, Anne-Laure Bañuls, Isabelle Morlais, Elodie Chapuis, Dorothee Misse, Hélène Broutin.

**Excusé.e.s** : Sylvie Hurtrez, Frédéric Simard

### **1/ Contribution de solidarité sur projet**

Le COPIL rappelle que le CUCL a lancé un appel à volontaires pour la mise en place d'un GT dédié. Rémy Froissard et Claire Loiseau se sont porté.e.s volontaires au CUCL pour mettre en place et suivre ce GT. Les volontaires peuvent contacter directement Rémy et Claire ([remy.froissart@cnsr.fr](mailto:remy.froissart@cnsr.fr), [claire.loiseau@umontpellier.fr](mailto:claire.loiseau@umontpellier.fr)).

Il s'agira pour le GT d'évaluer la faisabilité de cette contribution et ses modalités (montant prélevé, sur quel type de projets, utilisation par l'unité, etc).

### **2/ Finalisation des critères DAM (IRD)/DIALOG (CNRS) 2025 pour transmission au CUCL**

Rappel du **rétroplanning pour les demandes de postes d'IT** :

- Envoi des profotiches (15 lignes) à la direction ([mivegec@ird.fr](mailto:mivegec@ird.fr)) pour le **14 juin à 12h**.
- Envoi de toutes les profotiches au CUCL par la direction le **14 juin**.
- Le CUCL donnera un avis collégial sur chacune des profotiches ainsi que des recommandations en vue de leurs améliorations le **20 juin**. Le CUCL s'appuiera sur les cinq critères établis en CoPil (cf. CR du CUCL du 16/05/2024).
- Ces avis sont transmis au CoPil via la direction le **21 juin**.
- Retour des avis du CUCL aux porteuses et porteurs des profotiches par les responsables de DS.
- Envoi des fiches complètes (template de 2023 si celui de 2024 n'est pas disponible) le **2 juillet**.
- Classement des fiches complètes en Copil le **9 juillet**. Les porteuses et porteurs de projet seront informé.e.s par les responsables de leur DS. Le CoPil proposera éventuellement des recommandations d'amélioration avant le dépôt final.
- Retour fiches complètes avec le template de cette année le **30 août**.
- Validation du classement par le CUCL le **5 septembre**.
- Le classement final sera publié par la direction sur synology **début septembre**.

Le dépôt des demandes Dialog est à prévoir pour début **septembre** (soumission des fiches de postes définitives) – clôture pour le CNRS le **12 septembre**.

La date limite de dépôt de la DAM n'a pas encore été communiquée par l'IRD.

**NB** : Il est rappelé par le Copil que le fait d'ouvrir les postes aux personnes en RQTH est à encourager (l'évaluation de l'adéquation au poste proposé est du ressort de la médecine du travail).

Le CoPil encourage dès maintenant les porteuses et les porteurs de demande à remplir les fiches complètes.

Le CoPil encourage une rédaction des profils de poste en utilisant une formulation inclusive, pour encourager les candidatures féminines. De même, le CoPil encourage également les demandes portées par les femmes.

**Projections Sud (mobilités : PAF, NAF, MLD, mobilités Sud-Sud, mobilités Sud-Nord ; bourses ARTS ; VI-VSC; PSF/EFR; apprenti.e.s; PRPP), CDD chercheuses-chercheurs, et fiches action finalisées.**

Calendrier :

- Envoi des fiches complètes le **02 juillet** par les responsables de DS à la direction, qui transmet l'intégralité des demandes au CoPil. Les responsables de DS auront fait un classement intra-DS en amont.
- La direction propose un interclassement.
- Classement par le CoPil le **9 juillet** sur la base des critères d'évaluation élaborés conjointement par le CoPil et le CUCL. Le CoPil proposera éventuellement des recommandations d'amélioration avant le dépôt final.
- Validation du classement par le CUCL du **5 septembre**
- Le classement final sera publié par la direction sur synology **début septembre**.

**Équipements :**

Ces demandes, accompagnées de devis, devront être envoyées au GL pour le **02 Juillet**. Le CoPil validera le **9 juillet**.

NB : Il faut anticiper pour les porteuses et les porteurs de fournir un devis en cours de validité (moins de 3 mois) pour le dépôt de septembre.

**PRPT :**

Les fiches sont également à fournir pour le **02 juillet**. Il n'y a pas de classement. Les critères des demandes DAM/DIALOG à classer sont listés par le CoPil. La direction transmet au CUCL pour avis le 20 juin. **Ces critères seront communiqués dans le prochain CR du CUCL.**

**ODJ Prochain COPIL : mardi 25 juin 2024, 14H**

- Bilan des avis du CUCL sur les profotiches DAM et les critères d'évaluation. Préparation des retours pour les porteuses et porteurs.
- Mise à jour et discussion sur les espaces bureaux. Question autour de la création d'un GT ?